Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 1

# Méthodologie de relance de l'économie locale (Ecoloc)

**GUIDE SIMPLIFIÉ À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DE KOUTIALA ET SON HINTERLAND**

Bamabo, Juillet 2011

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 2

# Table des matières

**Liste des acronymes** 3
**Avant-propos** 4
**Résumé** 5
**Introduction** 7
**Phase 1. Diagnostic de l'économie locale** 9
1. Pourquoi un diagnostic 9
1.1. Peuplement et occupation de l'espace 9
1.2. Profil de l'économie locale 10
1.3. Spatialisation de la zone d'étude 12
1.4. Etudes thématiques 13
1.5. Socialisation 13
2. Comment s'opère le diagnostic 14
3. Quoi diagnostiquer 15
4. Qui diagnostique 16
**Phase 2. Dialogue sur la relance de l'économie locale** 18
1. Pourquoi le dialogue 18
2. Comment s'opère le dialogue 19
2.1. Montage institutionnel du dialogue 20
2.2. Elaboration de la vision 21
2.3. Opérationnalisation de la vision 23
2.4. Elaboration de la Charte et tenue du Forum de relance de l'économie locale 26
3. Qu'est-ce qui alimente le dialogue 27
4. Qui participe au dialogue 29
**Phase 3. Mise en œuvre du PPDEL** 30
1. Pourquoi mettre en œuvre le PPDEL 30
2. Comment mettre en œuvre le PPDEL 30
3. Que vaut la mise en œuvre du PPDEL 30
3. Bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du PPDEL de Koutiala 32
4. Qui met en œuvre le PPDEL 33
**Conclusions** 34
**Glossaire** 37
**Références bibliographiques** 42

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 3

# Liste des acronymes

| | |
|---|---|
| AMEDD | Association malienne d'éveil pour le développement durable |
| ANICT | Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales |
| BTP | Bâtiments et travaux publics |
| CCC | Centre de conseil communal |
| CMDT | Compagnie malienne pour le développement des textiles |
| CRDE | Cadre de référence pour le développement économique |
| CSCOM | Centre de santé communautaire |
| DDC | Direction du développement et de la coopération |
| ECOLOC | Economie locale |
| EDM | Energie du Mali |
| FBCF | Formation brute de capital fixe |
| FCFA | Franc de la communauté financière africaine |
| GREAT | Groupe de recherche en économie appliquée et théorique |
| IGN | Institut géographique national |
| INSTAT | Institut national de la statistique |
| MCS | Matrice de comptabilité sociale |
| MICMAC | Matrice d'impacts croisés de multiplication appliquée à un classement |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| OSC | Organisation de la société civile |
| PDESC | Plan de développement économique, social et culturel |
| PDM | Partenariat pour le développement municipal |
| PDT | Programme prioritaire de développement territorial |
| PEP | Programme d'entretien prioritaire |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PIP | Programme d'investissement prioritaire |
| PLB | Produit local brut |
| PMR | Programme de mobilisation des ressources |
| PPDEL | Plan prioritaire de développement économique local |
| PPR | Portefeuille de projets de relance de l'économie locale |
| PRM | Programme de reforme du management municipal |
| PTF | Partenaire technique et financier |
| RGPH | Recensement général de la population et de l'habitat |
| SE | Section d'énumération |
| STDE | Service technique déconcentré de l'Etat |
| TDR | Termes de référence |

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 4

# Avant-propos

A la faveur du processus de décentralisation en cours dans la plupart des pays africains, il est apparu la nécessité d'identifier les leviers sur lesquels agir afin de rendre la collectivité plus viable, plus compétitive et plus attractive, en un mot garantir le développement local. Initialement chargées de gérer (administrativement) le territoire qui leur est dévolu, les collectivités locales nouvellement créées ont rapidement compris qu'elles ne peuvent exercer pleinement leurs responsabilités sans s'impliquer dans le développement économique local et sans une bonne compréhension du fonctionnement de l'économie de leur territoire et des interactions avec les territoires environnants.

Une des démarches privilégiées à cet effet aura été la démarche Ecoloc dont les premières études ont été réalisées à la fin des années 1990, notamment au Sénégal (Saint Louis), au Burkina Faso (Bobo Dioulasso et Kaya), au Mali (Sikasso et Ségou) et en Côte d'Ivoire (Daloa, Korhogo et San Pedro). Cette démarche est inspirée de l'étude WALTPS (West Africa Long Term Perspective Study - Etudes sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest) qui avait pour objectif de comprendre les mouvements qui transforment la région et réfléchir aux prolongements qu'auront ces mouvements au cours des prochaines décennies, le but étant d'esquisser une vision à l'horizon 2020.

C'est la raison pour laquelle le PDM et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont pris, en 1997, l'initiative du programme Ecoloc. Ce programme avait pour objectif la relance de l'économie locale et l'amélioration de la fiscalité dans le cadre d'une nouvelle gouvernance locale mieux informée et plus participative. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- comprendre et décrire le fonctionnement de l'économie locale
- mettre en évidence les freins au développement de ces économies locales mais aussi les potentialités, et explorer les conditions d'une relance durable de ces économies locales
- préciser les rôles des divers acteurs publics et privés, locaux et extérieurs, et créer les conditions d'un renforcement du dialogue entre tous ces intervenants
- aider à l'émergence d'une coalition d'intérêts autour d'une stratégie de développement local
- déterminer les besoins d'information et de formation qui en résultent pour les acteurs locaux, en application du principe de "empowerment by knowledge".

Dans les années 2000, le PDM a techniquement appuyé (à travers des stages d'habilitation de 2 semaines et des ateliers méthodologiques) beaucoup d'autres pays africains dans la conduite des études Ecoloc. L'expérience de Koutiala en aura été une illustration au Mali avec l'appui financier de la Coopération suisse. Les matériaux issus de cette expérience et la valeur ajoutée de la socialisation de son processus permettent aujourd'hui d'élaborer un Guide méthodologique particulièrement utile à la réplication voire la généralisation de telles études dans l'ensemble des villes secondaires du pays.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 5

# Résumé

Pour jouer pleinement son rôle de maître d'ouvrage de la relance de l'économie locale, la commune est appelée à renforcer ses propres capacités de gestion municipale, d'organisation des acteurs et de programmation à long terme de la vie de la cité, tout en s'appuyant sur des concertations avec les principaux acteurs locaux avec lesquels elle animera un espace de dialogue et d'interpellation populaire. Ces concertations sont structurées autour du CRDE et du PPDEL et sont matérialisées dans une Charte appelée Charte de développement local.

Pour sa réussite, la démarche exige la participation effective d'un certain nombre d'acteurs locaux et un montage institutionnel adéquat de ces derniers. C'est pourquoi un programme de socialisation est initié et mis en œuvre par une ou plusieurs OSC locales en vue d'une meilleure appropriation du processus. Les acteurs concernés vont du Conseil communal de la ville-pôle à divers services techniques déconcentrés de l'Etat en passant par des partenaires techniques et financiers intéressés par la démarche, généralement représentés par un facilitateur. Ce dernier aura au préalable élaboré un document de cadrage à partir des monographies existantes et avec l'appui des services techniques locaux, des organisations de la société civile, des chefs traditionnels, les principaux opérateurs économiques.

Les acteurs de première heure (maire, PTF, service technique déconcentré) mettent en place de nouvelles structures appelées à jouer des rôles précis à différents niveaux du processus. Ce sont tout d'abord l'équipe technique de 2 à 3 personnes sous la direction d'un chef de projet, ensuite le Comité Ecoloc créé par Arrêté municipal. Les membres de l'équipe technique seront recrutés parmi des économistes, sociologues et/ou aménagistes. Le chef de projet, qui doit être économiste quantitativiste, confie à des experts la conduite d'un certain nombre d'études thématiques sur la base des enjeux de développement identifiés par le Comité Ecoloc. Le facilitateur en fait de même en direction d'une ou de plusieurs organisations de la société civile qu'il charge d'une mission de socialisation tout au long du processus.

En plus de tous ces acteurs, la conduite des concertations locales nécessite la constitution des groupes de dialogue et le recrutement d'experts en prospective territoriale. Dans la phase de mise en œuvre du programme à moyen terme de relance de l'économie locale, une structure de suivi-évaluation est créée, pouvant être la mairie de la ville-pôle ou un groupement de collectivités tel que le syndicat d'intercollectivités "Miniankala Kafo" dans le cas de Koutiala et de son hinterland (Figure 1).

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 6

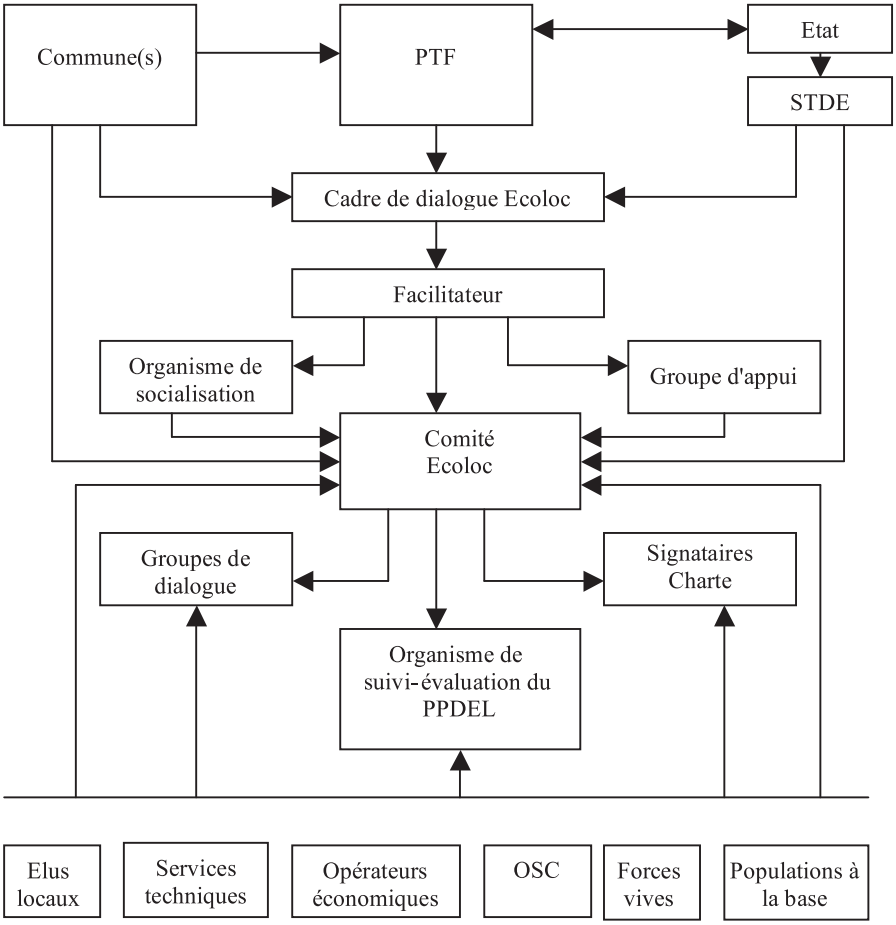


*Figure 1. Schéma du montage institutionnel de la démarche Ecoloc*

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 7

# Introduction

Initiée par le PDM, la démarche Ecoloc vise à promouvoir une démocratie de proximité et une citoyenneté fondée sur la responsabilisation et la concertation des acteurs autour de projets de développement local. Dans ce cadre, elle cherche à relever des défis tels que la réduction de la pauvreté, le renforcement du tissu industriel, l'intensification de la production agricole, le relèvement du niveau des ressources financières au profit des collectivités décentralisées et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

La démarche Ecoloc est un processus participatif en 3 phases successives que sont le diagnostic (y compris le pré-diagnostic), le dialogue et la mise en œuvre du PPDEL. Elle débute par la formation d'un noyau dur en analyse économique locale, en aménagement du territoire et en analyse des peuplements. Ce noyau met à la disposition des acteurs des informations économiques et sociales, spatialisées, permettant de bâtir des stratégies de développement durable dans une dynamique de concertation et de négociation entre acteurs locaux.

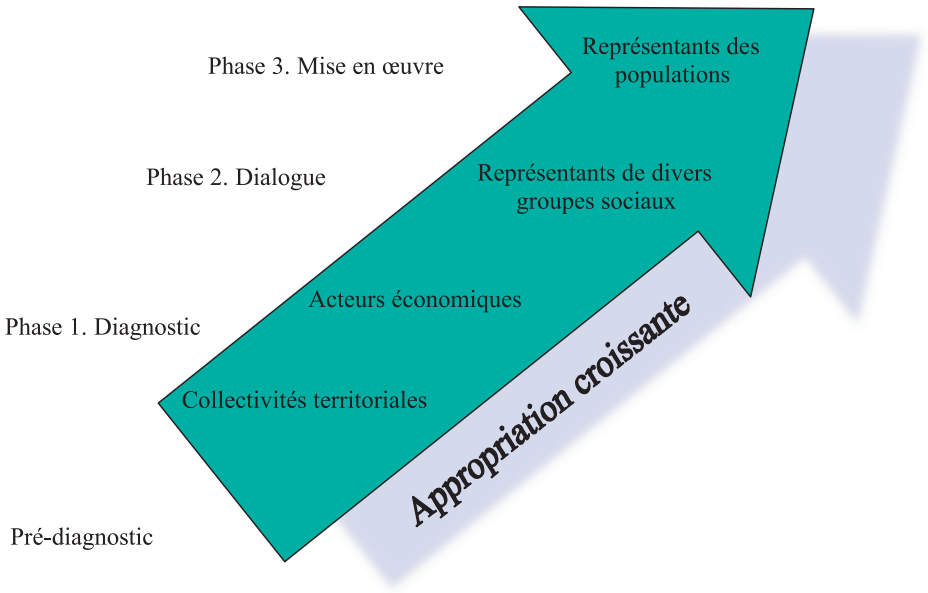


*Figure 2. Phases et acteurs de la démarche Ecoloc*

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 8

L'importance relative des trois composantes essentielles du processus Ecoloc varie le long des phases, tout comme l'implication des différents acteurs (Tableau 1 et Figure 1).

*Tableau 1. Phases et dimensions de la démarche Ecoloc*

| | Diagnostic | | Dialogue | Mise en œuvre |
|---|---|---|---|---|
| | Pré-diagnostic | Etudes | | |
| Dimension économique | | | | |
| Dimension spatiale | | | | |
| Dimension politique | | | | |
| Socialisation | | | | |

La mise en œuvre effective de projets de relance de l'économie locale marque le couronnement du processus qui a pu être expérimenté à Koutiala et son hinterland avec l'appui financier de la DDC et l'accompagnement technique du PDM. C'est fort de cette expérience qu'il est proposé ici un guide méthodologique qui se veut simple et précis avec pour ambition la réplicabilité de l'expérience vécue dans des conditions encore plus efficientes aux plans technique, temporel et financier.

Le guide s'articule autour des phases du processus, décline pour chacune d'elles les résultats attendus, les méthodologies de recherche, les techniques de collecte des données, le traitement des données et l'analyse des résultats et enfin les acteurs impliqués à chaque niveau de la démarche.

## Phase 1. Diagnostic de l'économie locale

La phase diagnostic est la première phase juste après la production d'un document de cadrage de l'économie de la ville-pôle et de ses interrelations avec les villages situés dans son entourage immédiat, dans une phase préparatoire. Elle a pour objet de poser un diagnostic précis de la ville-pôle et de son hinterland à l'aide, aussi bien de données secondaires que de données primaires recueillies dans le cadre de l'étude Ecoloc. Ces dernières touchent le peuplement, l'urbanisation, les théories économiques en particulier les enquêtes de type 1-2-3 pour élaborer des comptes économiques locaux et construire une MCS décentralisée.

Au cours de cette phase, il est procédé à la création d'un Comité Ecoloc comprenant des élus locaux, des opérateurs économiques, des associations de développement, etc. Ce Comité est appelé à jouer un rôle important tout le long du processus. Tout d'abord, il identifie les enjeux du développement local, choisit les études thématiques à réaliser par des experts avec l'appui de personnes ressources locales identifiées dans les services techniques, à la mairie et au sein des associations, et enfin fait élaborer le "profil de l'économie locale".

Le profil de l'économie locale est élaboré à partir de:

- la collecte de données par des enquêtes à l'aide de questionnaires, administrés auprès des unités économiques et des ménages
- l'analyse des données collectées et des documents comptables des structures décentralisées et des autres administrations ainsi que des rapports d'études thématiques
- la constitution de la zone d'étude (ville-pôle et hinterland) issue de la conjonction de la connaissance de terrain des acteurs locaux et de l'application de modèles gravitaires appropriés.

### 1. Pourquoi un diagnostic

Les enjeux identifiés dans le document de cadrage sont ordonnés en 3 dimensions à savoir la dimension économique, la dimension spatiale et la dimension politique. Spécifiquement, les aspects économiques qui constituent l'ossature de la phase diagnostic portent sur :

- le complexe économique le plus important de la zone d'études
- le secteur informel
- les échanges commerciaux et la fréquentation des foires
- l'analyse du budget primitif de la ville-pôle.

Au sortir de la phase diagnostic, il est attendu les résultats suivants :

- une analyse du peuplement et de l'occupation de l'espace, surtout de la ville-pôle
- un profil de l'économie locale qui doit dresser les traits caractéristiques de l'économie de la zone.
- la spatialisation de la zone d'étude qui consiste à la délimiter géographiquement
- des rapports d'études thématiques sur les principaux enjeux de développement économique local
- l'élaboration d'une stratégie de socialisation qui consiste à mobiliser la population locale au tour des résultats des études et de la relance de l'économie locale.

#### 1.1. Peuplement et occupation de l'espace

L'analyse du peuplement et de l'occupation de l'espace retrace l'évolution démographique de la zone ainsi que son extension dans l'espace. Elle s'intéresse aux premiers occupants de la ville-pôle, aux mouvements

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 10

migratoires récents et à l'urbanisation, en mettant en avant les attraits favorisant la migration, notamment l'environnement physique (relief, climat, végétation, superficie du domaine forestier classé, etc.), les conditions d'accès aux terres et le contrôle de l'espace naturel, les foires hebdomadaires et échanges commerciaux.

Du point de vue de l'urbanisation, le diagnostic fait ressortir l'extension spatiale de la ville-pôle, le schéma d'aménagement du territoire et les fonctions (administrative, commerciale, industrielle, agricole et d'habitation) exercées par la ville-pôle.

*Visite d'un site d'extension de la ville vers Koulikoro*

Les administrations déconcentrées regroupent les administrations publiques, autres que la commune, basées dans la zone d'étude e.g. camps militaires, gendarmerie et police. S'ajoutent à ce groupe, les écoles et formations sanitaires si plus de la moitié de leurs ressources (revenus de la propriété compris) sont constituées de transferts en provenance de l'administration publique. Les autres administrations regroupent les antennes locales des administrations ou des projets de développement, l'ensemble des institutions privées à but non lucratif, structures et organisations non gouvernementales au service des ménages, églises, associations, clubs, etc.

En dehors, de la commune et des administrations, les autres acteurs importants sont regroupés dans les ménages et leurs unités de production informelles ainsi que les entreprises modernes du secteur formel. Le diagnostic en estime le nombre et leurs caractéristiques principales aussi bien pour la ville-pôle que pour l'hinterland.

### 1.2. Profil de l'économie locale

Le profil de l'économie locale a deux composantes, à savoir la démographie et l'emploi ainsi que les données économiques. Pour le dresser, il faut disposer des comptes économiques et des résultats des études thématiques. Le traitement des données d'enquêtes permet d'élaborer les différents comptes locaux qui sont à leur tour agrégés dans un tableau d'ensemble qu'est la MCS.

L'élaboration des comptes locaux consiste à construire un cadre synthétique structurant, permettant de mesurer les économies locales et de comprendre le rôle central de la ville-pôle, dans une économie locale et les interdépendances entre cette ville et sa zone d'influence (appelée hinterland) composée de centres urbains secondaires et de la campagne. En effet, l'hinterland est la zone de rayonnement des échanges à partir d'une ville jusqu'aux limites de son aire d'influence. Cette aire peut s'étaler au-delà de la frontière administrative de la zone étudiée. Le cadre synthétique de l'économie de cet espace permet de bâtir une maquette de cette économie et de la traduire en un profil de l'économie locale, pour une meilleure assimilation par les acteurs économiques locaux.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 11

Le travail d'élaboration des comptes économiques locaux a pour objectif de reconstruire l'image de l'économie locale à partir des données de terrain, la première image étant celle obtenue des données existantes, dans la mesure où celles-ci sont à jour et fiables. Les données de terrain sont obtenues par enquêtes auprès des ménages et des entreprises (formelles, informelles et agricoles), enquêtes menées aussi bien dans la ville-pôle que dans son hinterland, urbain et rural.

*Profil rural de l'économie*

L'ensemble des comptes économiques est regroupé dans la MCS en vue de dégager le profil de l'économie locale sous forme d'un document synthétique contenant les informations essentielles de la réalité complexe de l'économie étudiée.

A l'instar du tableau entrées-sorties, la MCS rend compte des relations interbranches (agriculture, industrie, BTP, commerce, transport, services marchands, services non marchands) relativement à la consommation intermédiaire et à la valeur ajoutée dont le total donne la valeur de la production de l'ensemble de branches ou Produit local brut.

*Tableau 1.1.2.1. Compte économique type*

| **Emplois** | **Ressources** |
|---|---|
| **COMPTE COURANT** | |
| Budget de fonctionnement | Consommation finale des services non marchands |
| consommation finale | Cotisations et contributions volontaires des ménages |
| salaire des fonctionnaires | hinterland |
| Transferts à l'administration déconcentrée (cotisations sociales) | reste du pays |
| Transferts aux ménages (prestations sociales) | étranger |
| | Subventions de l'Etat |
| Autres transferts courants versés | Autres transferts courants reçus |
| hinterland | hinterland |
| reste du pays | reste du pays |
| étranger | étranger |
| **Epargne** | |
| **COMPTE D'ACCUMULATION** | |
| FBCF | Epargne |
| Transferts en capital versés | Transferts en capital reçus |
| hinterland | hinterland |
| reste du pays | reste du pays |
| étranger | étranger |
| **Total** | **Total** |

La dynamique interbranches est mesurée par les effets multiplicateurs des coefficients techniques en termes d'impact de toute variation de la demande sur un ensemble d'indicateurs. De tous ceux-ci, on retient principalement l'effet de la demande d'un bien sur sa production et celui sur sa valeur ajoutée.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 12

*Tableau 1.1.2.2. Effets multiplicateurs des coefficients techniques*

| | Branches | Produits |
|---|---|---|
| Branches | | |
| Total | Effet production croisée | Effet demande de la production |
| Produits | | |
| Total | Effet production des consommations intermédiaires | Effet demande croisée |
| Valeur ajoutée | Effet production de la valeur ajoutée | Effet demande de la valeur ajoutée |

Les effets multiplicateurs sont des taux de variations des indicateurs considérés (production, demande, consommations intermédiaires et valeur ajoutée) suite à une variation unitaire de la demande ou de la production d'un produit ou d'une branche.

**Profil de l'économie locale de Koutiala et de son hinterland**

Les données d'enquêtes Ecoloc ont permis d'estimer à un peu plus de 69 milliards de fcfa le PLB de Koutiala et de son hinterland, richesse représentant 3% du PIB du Mali pour une population d'environ 6%, soit une productivité ou un ratio du PLB à la population de 115'000 fcfa, environ deux fois moins que la productivité nationale ou la richesse nationale per capita. Sur ce territoire, on assiste à une relative stabilité du rapport de la population urbaine à la population rurale sur une période de 10 ans, 17% de 1960 à 1970, 19% de 1980 à 1987, puis 20% depuis.

L'inventaire des infrastructures a révélé l'insuffisance du niveau intrinsèque de celles-ci, leur inégale répartition entre communes et des niveaux d'accès plus faibles qu'au plan national. Aussi, le taux d'alphabétisation des adultes est-il en deçà du niveau national (17% contre 24% avec 11% pour les femmes contre 16%) et 33% des ménages se situent à moins de 5 km d'un centre de santé contre 42% au niveau national.

### 1.3. Spatialisation de la zone d'étude

La spatialisation de la zone d'étude consiste en la confection de différentes cartes telles que :

- la carte de la ville-pôle
- la carte de l'hinterland
- les cartes routières
- les cartes des infrastructures de base.

Ces différentes cartes permettent de situer géographiquement, la ville-pôle, l'hinterland, les routes et les infrastructures de base.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 13

### 1.4. Etudes thématiques

Les principaux thèmes retenus comme enjeux du développement local font l'objet d'études thématiques approfondies e.g. la diversification agricole, le secteur informel, les infrastructures routières et l'économie du transport, etc. L'analyse du peuplement et de l'occupation de l'espace en fait également partie et représente le seul thème qu'on retrouve dans toutes les études Ecoloc quelle que soit la zone. Chaque étude doit montrer l'importance et la problématique du thème pour l'économie locale, fournir un état actuel des connaissances sur la problématique et indiquer éventuellement des directives et des acteurs pour des actions en faveur de l'économie locale.

En utilisant les études de terrain et l'analyse documentaire, les études thématiques sont rapportées dans des documents séparés d'une vingtaine de pages environ chacun. Une synthèse de l'ensemble de ces études thématiques est ensuite produite et utilisée comme input dans l'élaboration du profil de l'économie locale.

**Etudes thématiques réalisées à Koutiala**

Dans le cas de l'étude Ecoloc de Koutiala, les enjeux identifiés ont donné lieu à 7 études thématiques réalisées par des équipes d'experts avec pour chacune une personne ressource locale associée:

1. peuplement et occupation de l'espace
2. analyse du complexe coton
3. les autres sources de revenus des agriculteurs
4. le poids de l'économie solidaire
5. fiscalité locale et problématique de mobilisation des ressources
6. accès aux infrastructures et équipements de base
7. infrastructures routières et transport

### 1.5. Socialisation

Les premiers acteurs de la relance de l'économie locale demeurent les populations locales. C'est pourquoi l'un des résultats de la phase de diagnostic réside dans l'adhésion et l'appropriation par celles-ci du processus Ecoloc. Aussi, est-il important de les mobiliser à travers leurs différents représentants de quartiers et d'organisations socioprofessionnelles. A cet effet, il est créé un point focal neutre dans la ville-pôle pour servir de centre d'information et d'animation sur le processus.

La socialisation a pour objectifs de :

- présenter et discuter le Profil de l'économie locale
- sensibiliser les acteurs locaux et leurs partenaires aux enjeux de relance de l'économie locale
- créer une coalition d'acteurs publics et privés autour de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une vision commune de développement local.

Les principales activités de socialisation prennent la forme de:

- conférence débats autour des résultats des études
- animations socioculturelles
- émissions radiodiffusées

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 14

- visite des infrastructures de base de quartiers
- compétitions sportives
- exposition photos
- organisation de jeux concours (salubrité locale, musique, dessin).

Ces activités sont généralement confiées à une structure spécialisée dans les activités d'information, d'éducation et de communication qui les mène pour le compte du commanditaire de l'étude. Aussi, est-il également loisible au commanditaire de confier la conduite de ces activités de socialisation, soit conjointement avec la structure spécialisée, soit séparément, à la mairie de la ville-pôle ou au Conseil de cercle.

**La socialisation à Koutiala**

*Réunion d'information dans un quartier*

En vue d'informer et de sensibiliser les populations de l'hinterland, le conseil de cercle avec l'appui de l'ONG AMEDD a élaboré un programme d'ateliers dans les hinterlands urbains. Ce programme vise à :

√ mettre en place des espaces de dialogue, de dissémination et/ou de réflexion autour des enjeux de développement des pôles économiques du cercle sur la base des informations chiffrées issues de la démarche ECOLOC

√ renforcer les aptitudes et habilités des différents acteurs (institutionnels, économiques, sociaux)

√ accompagner des initiatives structurantes à l'échelle de l'hinterland.

## 2. Comment s'opère le diagnostic

Dans la méthodologie utilisée au cours de la phase de diagnostic, on peut distinguer plusieurs étapes dont:

- l'identification en atelier Ecoloc des enjeux du développement local
- le choix des études thématiques
- l'élaboration du "profil de l'économie locale.

Le comité Ecoloc précédemment mis en pace est chargé, entre autres, de participer à l'identification des enjeux du développement, au cours d'ateliers méthodologiques prévus à cet effet. La délimitation de la zone d'études commence par la détermination de toutes les localités où prédomine l'influence de la ville-pôle. Cette dernière cumule certainement, en plus de la fonction administrative (chef-lieu de Cercle), celle économique et commerciale. Les ateliers de délimitation consistent à amener les différents acteurs de la ville-pôle et son hinterland à participer pleinement à la recherche des éléments permettant de déterminer l'aire d'influence de la ville-pôle. La méthodologie appliquée consiste à présenter d'abord tous les éléments d'appréciation de la situation, notamment du point de vue géographique (localisation et répartition spatiale des contraintes du milieu).

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 15

Les rapports d'étude de cas produits par des consultants contiennent des masses d'informations très dispersées dans de gros volumes à caractère scientifique. Par ailleurs, la matrice de comptabilité sociale, qui est un tableau de synthèse des seules informations économiques, s'avère complexe pour être aisément saisie par les acteurs locaux. Or, il faut que les renseignements contenus dans cette matrice et dans ces rapports soient exploitables et utilisables par ces acteurs locaux (autorités locales, cadres municipaux, opérateurs économiques, représentants de la société civile, etc.). Pour les rendre accessibles à un grand public, il faut les traduire en un document synthétique comprenant des pourcentages, des dessins et des graphiques permettant une vision plus claire de l'image de l'économie locale. Ce document est appelé "Profil de l'économie locale" et ses éléments sont relatifs à la démographie, à l'emploi et à l'économie.

Pour évaluer les différents agrégats économiques et décrire l'économie de la zone d'étude, la comptabilité locale se réfère à un cadre spatial, temporel et comptable bien défini. Pour la comptabilité locale, la délimitation de l'économie locale retenue se fonde sur le critère de résidence qui fait de cette économie un ensemble d'unités résidentes i.e. d'unités qui ont un centre d'intérêt sur le territoire économique de la zone étudiée. Quant au cadre temporel, en plus de la localisation géographique, le second critère de délimitation du cadre comptable est la durée d'exercice des unités retenues, durée devant excéder l'année civile. Du point de vue comptable, il s'agit d'établir les comptes économiques des unités résidentes sur un territoire économique, pour une durée d'une année. Différentes approches permettent d'élaborer les comptes des agents économiques locaux.

**Elaboration des comptes économiques**

Les principaux comptes d'agents économiques locaux à élaborer sont :

- les comptes de production et d'exploitation des branches (production, consommations intermédiaires, valeur ajoutée, salaires, impôts liés à la production, excédent brut d'exploitation, subventions d'exploitations)
- le compte des produits (consommation finale des ménages et des administrations, épargne et amortissement, exportations et importations, variation des stocks)
- les comptes de revenus des secteurs institutionnels (dépenses et revenus des ménages et entreprises individuelles informelles, entreprises modernes, commune, administrations déconcentrées, autres administrations).

Pour des besoins d'analyse, le compte des opérations avec l'extérieur est subdivisé en trois sous-comptes, hinterland, reste du pays et reste du monde. Ce compte retrace les relations bilatérales de l'économie locale avec chacune des trois zones retenues et non pas les relations que ces zones peuvent avoir entre elles. Chacun de ces trois sous-comptes extérieurs est équilibré en recettes et dépenses.

L'élaboration des comptes économiques des ménages doit permettre d'établir les dépenses moyennes annuelles en alimentation, en eau-électricité-logement, pour la santé, pour l'habillement et les chaussures et pour l'éducation, etc.

### 3. Quoi diagnostiquer

Les premières informations sont collectées dans les bases de données des derniers recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH). Elles sont complétées de données sectorielles propres à la zone d'études tant que cela est possible, qu'il s'agisse du secteur agricole, de l'industrie, des services ou

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 16

de l'administration publique. De telles données sont généralement disponibles auprès des services techniques de l'Etat, des entreprises et de leurs filiales comme la CMDT, EDM, les banques et institutions de microfinance, des ONG, de la mairie et des projets et programmes implantés dans la zone.

A toutes ces données s'ajoutent celles obtenues par enquêtes auprès des ménages et des unités de production informelles et agricoles. Pour ce faire, huit types de questionnaires sont utilisés, relatifs à:

- l'inventaire de tous les commerçants grossistes de la ville-pôle
- l'inventaire de tous les points d'activités de la ville-pôle
- l'inventaire de tous les chantiers de la ville-pôle
- l'inventaire du secteur moderne de la ville-pôle
- la collecte des données auprès d'un échantillon du secteur agricole
- la collecte des données auprès d'un échantillon du secteur informel
- la consommation des ménages, auprès d'un échantillon de ménages
- l'emploi et le revenu des ménages, auprès d'un échantillon de ménages.

Pour les enquêtes auprès d'échantillons, la méthodologie d'échantillonnage est basée sur le dernier RGPH disponible, notamment son fichier informatique des Sections d'énumération (SE) qui sont des entités statistiques servant de base de sondage. Dans l'échantillon tiré au hasard, les ménages sont répartis proportionnellement à leur taille relative dans le quartier.

Une fois terminée la collecte des données d'enquêtes Ecoloc, la saisie et le traitement des données ainsi disponibles sur des questionnaires remplis, nécessitent plusieurs étapes dont:

- la création de masques de saisie
- la saisie proprement dite des données dans des fichiers appropriés
- le nettoyage des données saisies des erreurs pour garantir aux résultats d'analyse leur exactitude
- l'agrégation des données et la création d'indices statistiques.

### 4. Qui diagnostique

Les différents acteurs impliqués dans le diagnostic sont essentiellement le Conseil communal de la ville-pôle, le service technique déconcentré de l'Etat en charge du développement social. Ceux-ci assurent le rôle de maîtrise d'ouvrage de la démarche. A leur côté, la démarche fait intervenir un facilitateur et une équipe technique de 2 à 3 personnes sous la direction d'un chef de projet. Ce noyau restreint d'acteurs s'élargit au fur et à mesure de la mise en œuvre de la démarche, avec la constitution du Comité Ecoloc, consacré par un arrêté municipal, et la mise en place d'une structure chargée de la socialisation du processus. Ce comité est constitué des responsables des services techniques, des ONG, de la mairie de la ville-pôle, de certains maires de l'hinterland, des opérateurs économiques et des forces vives.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 17

### Le Comité ECOLOC au cœur du processus

Constitué d'une vingtaine de personnes, le comité ECOLOC est un organe mis en place pour suivre et disséminer les activités et les résultats de la démarche ECOLOC. Il est mis en place par arrêté municipal du Maire de la ville-pôle et regroupe les représentants de la société civile, des services techniques de l'Etat, des forces vives, des agents techniques de la mairie de la ville-pôle, des représentants des maires de l'hinterland, des opérateurs économiques et du Maire de la ville-pôle.

L'organe ainsi créé se réunit autour du Maire pour identifier les enjeux de développement et de valider les résultats des recherches entreprises dans le cadre de la démarche ECOLOC.

La finalité est donc de fédérer les acteurs locaux en vue d'une appropriation croissante de la méthodologie.

Pour atteindre cette finalité, le comité ECOLOC organise des séances d'informations et de sensibilisation aussi bien au niveau de la ville-pôle que de l'hinterland.

Il faut noter que cet organe est renforcé tout au long du processus par l'arrivée de nouveaux acteurs.

*Réunion du Comité ECOLOC*

Les acteurs impliqués pendant la phase de diagnostic peuvent être répartis selon les activités et la durée de chacune de celles-ci et le budget afférant peuvent également être estimés (Tableau 1.4.1).

*Tableau 1.4.1. Récapitulatif des éléments clés du diagnostic*

| 1. Activités | 2. Acteurs | 3. Durée | 4. Budget (millions fcfa) |
|---|---|---|---|
| Constitution de l'équipe responsable (facilitateur+noyau dur) | Commanditaire | 2 semaines | 1 |
| Constitution du comité Ecoloc | Facilitateur + Chef de projet + Maire ville-pôle | 2 semaines | 1 |
| Délimitation de l'hinterland (ateliers+modèle gravitaire) | Panélistes et experts | 3 semaines | 5 |
| Enquêtes | Chef de projet + économiste+INSTAT+Enquêteurs/superviseurs | 13 semaines | 40 |
| Saisie et constitution de base de données | Chef de projet+ agents de saisie | 4 semaines | 10 |
| Cartographie | Aménagiste+IGN | 4 semaines | 4 |
| Etudes thématiques | Comité Ecoloc+ chef de projet+experts | 6 semaines | 18 |
| Production du profil de l'économie locale | Noyau dur | 6 semaines | 6 |
| Socialisation | OSC | 40 semaines | 15 |
| **Total** | | **40 semaines** | **100** |

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 18

### Phase 2. Dialogue sur la relance de l'économie locale

Les principales composantes de la phase de dialogue ou de concertation sont la vision et le programme de développement économique local. Le processus de leur élaboration est participatif avec toutefois une importante expertise en matière de prospective territoriale.

#### 1. Pourquoi le dialogue

La concertation des différents acteurs publics et privés de la ville-pôle et de son hinterland se fait autour des conclusions et recommandations des études de l'économie locale, études réalisées dans la phase précédente. Le but est d'instaurer un véritable dialogue entre tous les acteurs pour arriver, par voie de négociation, à un plan-programme de développement économique, largement consensuel. Ce plan-programme comporte deux composantes essentielles, une stratégique et l'autre opérationnelle. Pour la mise en œuvre du plan opérationnel, il est élaboré une Charte de développement local dont la signature donne lieu à la tenue d'un Forum local où sont conviés toutes les forces vives, les opérateurs économiques et les administratives déconcentrées et décentralisées.

La composante stratégique du plan de relance de l'économie locale est contenue dans le CRDE (Cadre de référence pour le développement économique disponible sur en tant que document qui identifie les enjeux stratégiques reconnus comme tels par l'ensemble des acteurs et définit les orientations structurelles pour le développement futur de la ville-pôle et son hinterland. Le CRDE est structuré en trois éléments essentiels, à savoir

- les orientations structurelles telles que la croissance urbaine et sa gestion à long terme, les interrelations ville-campagne, la place et les rôles respectifs de l'économie formelle et informelle dans le développement local
- les implications des orientations structurelles en termes d'infrastructures, d'équipements publics, de ressources financières locales, de consommation d'espace et enfin en termes institutionnels et sociaux
- les axes stratégiques de développement, sous les angles des potentialités et atouts, des contraintes à lever et des actions envisagées à court, moyen et long terme.

Le passage de la stratégie de long terme à l'opérationnalisation se fait à travers le recueil des attentes et aspirations des principaux acteurs de la zone d'étude. Ce sont autant de demandes sociales et de projets concrets de développement économique, rassemblées dans un document appelé Livre blanc disponible sur le site de GREAT à l'adresse. Ce dernier fait ressortir :

- les problèmes jugés prioritaires
- les demandes spécifiques à certaines catégories de population et à certains quartiers
- les objectifs stratégiques jugés atteignables dans le moyen terme
- les stratégies locales suggérées pour atteindre ces objectifs
- l'identification de projets prioritaires qui contribuent à la réalisation des objectifs et stratégies retenus.

La tranche opérationnelle de la vision de long terme du développement économique local est le PPDEL en tant que programme d'intervention à moyen terme (généralement 5 ans).

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 19

**Le PPDEL et sa composition**

Le PPDEL est un ensemble de programmes spécifiques, comprenant :

i. Le Programme prioritaire de développement territorial (PDT) pour prendre en compte les besoins en espace des différents projets d'investissement et d'aménagement du territoire.

ii. Le Programme d'investissement prioritaire (PIP) ou ensemble des actions qui résultent d'une politique publique d'investissement ainsi que la répartition de sa prise en charge en terme de mobilisation de ressources locales et extérieures.

iii. Le Programme d'entretien prioritaire (PEP) avec pour objectif de donner une valeur estimative de l'entretien du patrimoine existant et futur (PIP) et la prise en charge effective de cet entretien (entretien courant, préventif et/ou maintenance et réhabilitation) dans le budget des collectivités.

iv. Le Programme de mobilisation des ressources (PMR) visant à chercher les voies et moyens d'améliorer le prélèvement fiscal afin d'augmenter les recettes municipales pouvant faciliter la mise en œuvre du PPDEL.

v. Le Programme de réforme du management municipal (PRM) en vue d'améliorer l'efficacité de la gestion des collectivités, partant de l'analyse de leurs difficultés de fonctionnement.

vi. Le Portefeuille de projets de relance de l'économie locale (PPR) en tant que composante privée de l'investissement qui doit donner lieu à la création d'entreprises et d'emploi de la part d'opérateurs économiques locaux engagés dans le CRDE.

A la suite du PPDEL, dont le coût total aura été chiffré, réparti par année et par type d'intervention ou d'action, il est élaboré une Charte de portée générale sur la vision à long terme et sur l'ensemble des programmes du PPDEL dont il rappelle les principaux résultats, ainsi que les mécanismes de suivi de la mise en œuvre. La charte vise à ce que soit scellé un nouveau pacte social entre les différents acteurs locaux pour le développement de la ville-pôle et de son hinterland. Son adoption solennelle prend la forme d'un acte administratif engageant chacune des parties signataires que sont les délégués et/ou représentants des différentes catégories d'acteurs locaux. Ceux-ci sont ainsi préparés et incités à participer pleinement à la mise en œuvre du PPDEL de même que le Forum permet d'informer les populations sur les principaux résultats de la démarche Ecoloc ainsi que sur les ambitions des acteurs pour la relance de l'économie locale.

## 2. Comment s'opère le dialogue

Le processus de dialogue ou de concertation comprend quatre étapes :
(i) la construction institutionnelle et la préparation des acteurs
(ii) l'élaboration de la vision
(iii) l'exercice de programmation
(iv) l'élaboration de la charte locale et tenue du forum de relance de l'économie locale.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 20

| Construction institutionnelle | Elaboration de la vision (CRDE) | Exercice de programmation (PPDEL) | Elaboration de la Charte et tenue du Forum |
|---|---|---|---|
| Mise en place des structures institutionnelles<br><br>Identification, structuration et préparation des acteurs | Atelier d'élaboration de la vision<br><br>Elaboration du Document d'appui<br><br>Approfondissement du Document d'appui en vue de la vision<br><br>Production du CRDE | Atelier d'identification des problèmes et priorités<br><br>Préparation et conduite des consultations des forces vives et des opérateurs économiques<br><br>Elaboration du Livre blanc<br><br>Séminaire stratégique<br><br>Elaboration du PPDEL | Elaboration de la Charte locale<br><br>Tenue du Forum pour l'adoption de la Charte locale |

*Tableau 2.2.1. Etapes du processus de concertation*

### 2.1. Montage institutionnel du dialogue

La construction institutionnelle consiste en la mise en place et en la responsabilisation des structures institutionnelle sans lesquelles le processus ne peut être conduit avec satisfaction. Il s'agit d'organiser en structures les acteurs préalablement identifiés pour leur implication judicieuse dans la conduite du dialogue et de la négociation.

L'architecture comprend les groupes d'acteurs suivants :

- le Conseil municipal (maître d'ouvrage et porteur politique)
- le Comité Ecoloc (instance de pilotage du processus, lien entre les acteurs locaux et le maître d'ouvrage)
- les groupes de dialogue ou groupes thématiques
- le groupe d'appui (cheville ouvrière du processus).

Le comité Ecoloc est mis en place par le Conseil municipal, avec des représentants des :

- élus locaux
- opérateurs économiques
- associations de développement
- etc.

Les critères de choix de ces représentants incluent la capacité d'influence, le dynamisme et la visibilité des organisations d'opérateurs économiques, la disponibilité et l'importance du rôle des services techniques dans la relance de l'économie locale.

Les groupes de dialogue sont constitués de représentants des acteurs locaux de la ville-pôle et de l'hinterland. Ce sont des

- élus locaux
- services techniques déconcentrés
- opérateurs économiques
- organisations d'opérateurs économiques

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 21

- associations professionnelles
- organisations de la société civile
- pouvoirs traditionnels
- élites intellectuelles
- acteurs majeurs et personnes ressources (compétences individuelles locales).

Les membres de ces groupes de dialogue (constitués autour des principaux enjeux que soulève la relance de l'économie locale) sont choisis selon les critères d'engagement, de connaissance et d'intérêt pour les thèmes de dialogue et bien sûr de disponibilité tout le long du processus.

Les compétences requises pour la constitution du groupe d'appui sont consignées dans les termes de référence (TDR) de ses membres, lesquels TDR détaillent le contexte de l'étude, les objectifs, les activités à mener, le calendrier, les résultats attendus et le profil de chaque membre. La préparation de tous ces groupes d'acteurs comprend leur information /sensibilisation et leur formation.

### 2.2. Elaboration de la vision

Elaborer la vision, c'est identifier les enjeux stratégiques reconnus comme tels par l'ensemble des acteurs et définir des orientations structurelles pour le développement futur de la ville-pôle et de son hinterland. Décliné en un document appelé CRDE, la vision s'appuie sur le diagnostic porté par l'étude Ecoloc dont il reprend les éléments chiffrés et cartographiés après discussion, compléments et validation. Le CRDE est considéré comme la référence (parce que débattu et discuté avec tous les acteurs concernés) au sein de laquelle devront s'inscrire des programmes d'intervention à plus court terme correspondant par exemple à l'exercice d'un mandat municipal. En tant que vision à long terme (horizon 15 à 20 ans) du développement local, il énonce les grandes orientations, les grands enjeux et les principales options qui s'offrent pour un développement économique local.

L'élaboration proprement dite de la vision est un processus séquentiel dont les principales étapes sont :

- les ateliers prospectifs
- l'élaboration du document d'appui
- l'approfondissement de la vision avec les groupes de dialogue
- la production du CRDE.

L'élaboration du document d'appui consiste à documenter les ambitions (axes de développement) en termes d'analyse contextuelle, de potentialités, de contraintes, de stratégies et de pistes d'actions. Ce document initial se fonde sur les données de l'étude de base.

L'approfondissement de la vision avec les groupes de dialogue suit les séquences suivantes :

- atelier de lancement
- élaboration d'une méthodologie et d'outils de collecte de l'information (guides d'entretien)
- enquêtes auprès des acteurs
- synthèse par le groupe d'appui au moyen d'une grille de synthèse ou d'exploitation des résultats
- fertilisation croisée des résultats des dialogues pour dégager les propositions transversales et les synergies.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 22

Le processus de production du CRDE passe par l'élaboration d'un avant-projet par le groupe d'appui à partir des synthèses, la soumission de l'avant projet au Comité Ecoloc pour approbation et la soumission du projet de CRDE au Conseil municipal pour adoption. La production proprement dite du CRDE procède de:

- l'analyse structurelle
- la construction de scénarios
- le choix de la vision et son élaboration narrative.

### *i. Analyse structurelle*

L'analyse structurelle a pour objectif de préparer le terrain à l'élaboration des scénarios. A cet effet, elle permet de repérer les relations entre variables et ainsi d'identifier les variables influentes et celles dépendantes pour une meilleure compréhension de l'évolution de l'économie locale. Elle s'appuie sur un travail collectif des groupes d'acteurs avec le groupe d'appui ainsi que l'utilisation du logiciel MICMAC (www.laprospective.fr/methodes-de-prospective.html).

Pour établir les variables essentielles à la compréhension du système, la démarche retient les étapes suivantes:

- le recensement des domaines potentiels (la démographie, l'éducation et la formation professionnelle, la santé et le cadre de vie…)
- l'identification, l'analyse et le regroupement des variables essentiels (internes et externes selon l'environnement)
- la description des relations entre variables à l'aide d'une matrice d'analyse structurelle avec une notation allant de 0 à 3
- l'identification des variables clés.

### *ii. Construction des scénarios*

La construction des scénarios respecte un certain nombre d'étapes dont au préalable l'élaboration des scénarios thématiques et ensuite les scénarios globaux. Les scénarios thématiques s'appuient sur un ensemble de thèmes dégagés et satisfaisant aux conditions de l'importance du thème pour le système et que les variables qui les composent soient porteuses d'incertitude majeure et donc peu maîtrisables.

Pour chaque thème, les étapes suivantes sont à respecter:

- identifier et justifier les questions clés
- proposer pour chaque question clé des réponses contrastées
- construire à l'aide des réponses aux questions clés les ossatures des scénarios
- rédiger les scénarios proprement dits.

Les thèmes sur lesquels s'appuient les scénarios thématiques sont construits à partir des variables influentes, des variables enjeu et des variables régulatrices. Pour construire les scénarios thématiques, la démarche consiste à relier entre elles, pour chaque thème, les réponses à ses questions clés. Si un thème n'a qu'une question clé, chacune de ses réponses est en soi un scénario thématique. A l'instar des scénarios thématiques qui sont construits à l'aide des réponses aux questions clés, les scénarios globaux sont la conjonction de différents scénarios thématiques.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 23

### *iii. Vision*

La vision est ce scénario global qui correspond aux aspirations des acteurs et ne comporte pas d'hypothèses irréalistes. Aussi, est-elle normative et non exploratoire comme les scénarios en ce sens que la vision est ce futur possible mais réaliste alors que les scénarios ne sont que des futurs possibles. En clair, pour devenir une vision, un scénario global doit répondre aux aspirations des acteurs et s'appuyer sur des hypothèses d'avènement réalistes. La démarche consiste à faire passer un à un les scénarios globaux retenus au travers des critères d'aspirations et d'hypothèses, et ensuite retenir celui qui satisfait ces deux critères. Dans l'éventualité où aucun scénario global ne satisfait ces conditions, il faut retourner aux scénarios thématiques jusque y compris reconstruire de nouveaux scénarios thématiques s'il devait arriver que pour des thèmes particuliers, aucun scénario préalablement construit ne satisfait ni aux aspirations des acteurs ni à la vraisemblance des hypothèses.

Chaque scénario global est confronté aux aspirations des acteurs. Cette confrontation se fait à l'aide des scénarios thématiques qui le composent. En conclusion des différentes aspirations des acteurs, un scénario global est choisi comme étant la vision à long terme de la relance de l'économie locale. Ses principales composantes sont ensuite synthétisées.

Pour être retenu comme vision, le scénario global doit satisfaire certaines hypothèses formulées au regard de l'évolution du système. Cette évolution est décrite en termes de tendances lourdes, de germes de changement, de forces et faiblesses ainsi que d'opportunités et de menaces. Une tendance lourde est une caractéristique de long terme du système. En ce qui concerne les germes de changement, ce sont des initiatives de base, aujourd'hui à peine perceptibles mais, qui pourraient pendre de l'ampleur à l'avenir. Les autres éléments d'avènement de la vision (les forces et faiblesses du système ainsi que les opportunités et menaces) sont autant de facteurs favorables ou défavorables caractérisant le système étudié ou auxquels il devrait faire face.

*Vision d'un élève de 9ème de Koutiala*

### 2.3. Opérationnalisation de la vision

L'exercice de programmation ou d'opérationnalisation de la vision consiste à élaborer un programme d'intervention à court et moyen terme. Il se déroule suivant les séquences principales suivantes :

(i) tenue d'un atelier d'identification des problèmes et priorités avec l'ensemble des instances de concertation
(ii) préparation des consultations et formation des animateurs
(iii) organisation d'une consultation des forces vives et des opérateurs économiques sur les priorités dégagées à l'atelier et documentées par le groupe d'appui
(iv) élaboration du Livre blanc par le groupe d'appui
(v) tenue d'un séminaire stratégique avec les instances de concertation
(vi) élaboration des différents programmes constitutifs du PPDEL par le groupe d'appui, y compris le portefeuille de projets prioritaires.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 24

L'atelier d'identification des problèmes et priorités fait le lien entre la vision et l'exercice de programmation. Il vise à dégager les problèmes et les priorités qui constituent une amorce de l'élaboration du PPDEL. Pour chaque problème, il faut recenser la nature, les manifestations, les causes et conséquences ainsi que sa hiérarchie en terme d'importance pour la relance de l'économie. De même, les priorités indiquent les solutions aux problèmes en indiquant les projets envisagés, la nature de ces projets, l'objectif stratégique et l'exigence de la mise en œuvre desdits projets.

Les consultations des forces vives et des opérateurs économiques se font autour du CRDE et des problèmes et priorités dégagés au cours de l'atelier d'identification. Pour ce faire, le groupe d'appui élabore des fiches-synthèses par ambition qui font ressortir les potentialités, les contraintes, les axes stratégiques et les problèmes identifiés.

Les objectifs visés dans les consultations sont :

- la mise à niveau des forces vives sur le contenu du CRDE (contraintes, potentialités, stratégies et pistes d'actions)
- le recensement des problèmes et actions jugés prioritaires (au plan économique et social) par les populations
- la production de rapports par les animateurs des consultations.

Comme pour l'approfondissement de la vision, les résultats des consultations doivent elles aussi faire l'objet de fertilisation croisée entre les différents dialogues aux fins d'enrichissement mutuel et pour éviter les doublures.

A l'issue des consultations, le groupe d'appui fait la synthèse des différents avis et propositions dans un document appelé Livre blanc et qui traduit d'une part le degré d'adhésion des populations au CRDE et définit d'autre part des options en matière d'investissement public et privé. Les résultats de ces consultations sont mis en contexte avec le Cadre de référence pour le développement économique local (CRDE) et répartis en groupes de domaines prioritaires de relance, e.g. i) l'aménagement du territoire, l'urbanisme et le cadre de vie, ii) les infrastructures et équipements de base, iii) le système productif, iv) les services sociaux de base, v), la dynamique sociale et vi) le management communal.

Le séminaire stratégique est organisé autour du Livre blanc et des actions définies dans le CRDE. Il consiste pour les participants d'une part, à compléter les fiches-synthèses des actions à entreprendre à partir des documents (CRDE et Livre blanc) et d'autre part, à classer les actions à moyen, court et long terme en dégageant les implications spatiales, sociales, institutionnelles et financières. Les résultats sont négociés avec les différentes catégories d'acteurs pour s'assurer que le consensus aura prévalu.

Sur la base des produits du séminaire stratégique, le groupe d'appui élabore le PPDEL, en tant que programme d'opérationnalisation, à moyen terme, du CRDE aux multiples plans spatial, de l'investissement, de l'entretien du patrimoine communal, de la fiscalité, du management municipal et de la relance de l'économie locale. L'atteinte des objectifs du programme nécessite également des efforts en faveur de la constitution et de la mise en œuvre d'un Portefeuille de projets prioritaires de relance de l'économie locale, en particulier entre la commune, le secteur privé et les autres acteurs locaux.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 25

### Le PPDEL de Koutiala en chiffres

Le coût total du PPDEL s'élève à 97 milliards de fcfa sur une période de 5 ans, soit une moyenne de 19 milliards de fcfa par an. Ce coût se décompose en 94 milliards de coût d'investissement, soit 97% du coût total du PPDEL, 3 milliards de charges d'entretien et 22 millions pour les réformes du management municipal. Réparti par acteur, le PPDEL sera financé à hauteur de 20% par la commune urbaine de Koutiala, 5% par les communes de l'hinterland et 75% par les autres partenaires dont l'Etat.

*Tableau 2.2.3.1. Répartition du coût total du PPDEL de Koutiala (millions fcfa)*

| | Coût total | *Répartition du coût par an* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | N+1 | N+2 | N+3 | N+4 | *N+5* |
| Coût des investissements PIP | ***93 979.14*** | ***16 167.49*** | ***18 840.88*** | ***18 518.28*** | ***20 888.56*** | *19 563.94* |
| ***Commune de Koutiala*** | ***18 411.95*** | ***3 630.95*** | ***3 709.00*** | ***3 714.00*** | ***3 714.00*** | ***3 644.00*** |
| ***Communes hinterland*** | ***4 367.79*** | ***1 075.10*** | ***1 734.55*** | ***808.55*** | ***444.05*** | ***305.55*** |
| *Autres partenaires* | ***71 199.40*** | ***11 461.44*** | ***13 397.33*** | ***13 995.73*** | ***16 730.51*** | ***15 614.39*** |
| Coût d'entretien | 3 008.68 | 268.03 | 275.63 | 370.06 | 949.37 | *1145.59* |
| *Commune de Koutiala* | *578.13* | *91.29* | *35.97* | *54.51* | *182.02* | *214.34* |
| ***Communes hinterland*** | *344.07* | *58.74* | *60.89* | *63.49* | *78.74* | *82.22* |
| *Autres partenaires* | *2 086.48* | *118.00* | *178.77* | *252.07* | *688.61* | *849.03* |
| Coût du management municipal | 22.00 | 9.20 | 6.60 | 6.20 | | |
| **Total général PPDEL** | **97 009.83** | **16 444.72** | **19 123.11** | **18 894.54** | **21 837.93** | **20 709.53** |
| ***Commune de Koutiala*** | ***19 012.08*** | ***3 731.44*** | ***3 751.57*** | ***3 774.71*** | ***3 896.02*** | 3 858.34 |
| ***Communes hinterland*** | ***4 711.86*** | ***1 133.84*** | ***1 795.44*** | ***872.04*** | ***522.79*** | 387.77 |
| *Autres partenaires* | *73 285.88* | *11 579.44* | *13 576.1* | *14 247.8* | *17 419.12* | *16 463.42* |

Le coût total du PPDEL est évalué et son financement réparti entre :

- la commune de la ville-pôle
- les communes de l'hinterland
- l'Etat
- les PTF.

### Financement du PPDEL de Koutiala

Les 97 milliards de fcfa du PPDEL de Koutiala et son hinterland pourraient être financés à hauteur de :

√ 20% par la commune urbaine

√ 5% par les 46 autres communes de l'hinterland

√ 75% par les autres partenaires dont l'Etat.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 26

### 2.4. Elaboration de la Charte et tenue du Forum de relance de l'économie locale

Le projet de charte de développement local est élaboré sous la responsabilité du Comité Ecoloc. De même, la préparation et la convocation du Forum relèvent de cette instance qui prévoit une campagne médiatique. La charte locale de développement est un document qui consacre l'accord de principe des différents acteurs locaux sur :

- la vision à long terme
- les programmes d'actions et réformes à conduire à moyen terme en cohérence avec cette vision
- les projets concrets permettant de matérialiser la reprise d'initiatives par les acteurs locaux
- les engagements des différents acteurs à la réalisation de ces programmes et projets
- les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du PPDEL.

*Séance de signature de Charte*
*Koutiala, 29 octobre 2010*

La tenue médiatique du forum consiste à organiser des réunions de travail avec des commissions de la mairie, le conseil communal, les acteurs sectoriels, les services techniques et la société civile d'une part, et d'autre part, à animer des conférences sur chacune des différentes étapes du processus de concertation. Les canaux utilisés sont les réunions, les ateliers, la presse, les radios et aussi la couverture télévisuelle.

### 2.5. Socialisation

Le processus de socialisation est une activité transversale à l'ensemble du processus Ecoloc. C'est pourquoi, il s'est poursuivi également tout le long des différentes étapes de la phase 2 avec pour finalité l'adhésion et l'appropriation du processus par les acteurs locaux. Le point focal créé dans la ville-pôle a continué à servir de centre d'information et d'animation du processus.

Les principales activités de socialisation sont relatives à :

- l'organisation de conférence-débats sur le CRDE, le PPDEL et la Charte de développement local
- le parrainage d'activités socioculturelles (concours de poésie, de salubrité, de chansons)
- la diffusion d'émissions synchronisées sur toutes les radios locales de la zone
- la création d'un logo pour matérialiser la vision
- l'instauration d'une semaine Sigida kura
- la tenue de concertations dans l'hinterland urbain.

Pour mener à bien ces activités, le point focal élabore des termes de référence et repartit les tâches entre différents membres qui sont évaluées chaque semaine en vue d'apporter des correctifs nécessaires. Aussi, ce point focal procède par la constitution d'alliés stratégiques dans les quartiers en vue de créer une dynamique autour des initiatives d'autopromotion. Ces activités sont réalisées aussi bien à l'échelle de la ville-pôle que de l'hinterland. Pour le cas de Koutiala, en plus du conseil de cercle et de la mairie, le commanditaire a confié le mandat de socialisation à l'ONG AMEDD qui l'a exécuté de concert avec les élus locaux et les cadres de l'administration publique.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 27

### 3. Qu'est-ce qui alimente le dialogue

Les principales sources de données seront les PDESC des communes et les fiches d'entretien auprès des principaux acteurs. Ces fiches sont remplies à l'aide d'un questionnaire ou guide d'entretien structuré en 8 sections comme suit:

- Section A. Identification du Répondant
- Section B. Croissance urbaine et relation ville-campagne
- Section C. Besoins d'infrastructures
- Section D. Besoins d'équipements publics (voirie et ouvrage de drainage, patrimoine bâti, espaces et places publiques)
- Section E. Mobilisation de ressources financières locales
- Section F. Réformes institutionnelles
- Section G. Secteur productif
- Section H. Dynamique sociale.

Le traitement des données du dialogue vise à élaborer les documents de planification opérationnelle. Ces documents sont essentiellement les composantes du PPDEL, à savoir i) le PDT, ii) le PEP, iii) le PMR, iv) le PPR et v) le PRM.

Le PDT détermine la localisation et les surfaces utiles pour chaque type de projet en tenant compte des études existantes, des informations collectées auprès des services de la municipalité, de l'urbanisme, et des services de fourniture d'électricité, d'eau, de téléphone, etc.

L'objectif du PEP est d'estimer la valeur de l'entretien du patrimoine communal existant et futur en vue de sa prise en compte aussi bien dans le budget communal que dans le recours au financement extérieur et d'assurer ainsi la durabilité des investissements. L'entretien est soit de type courant, soit préventif ou de maintenance, soit de type réhabilitation.

Lorsque les investissements prévus dans le PIP sont réalisés, ils sont immédiatement pris en compte par le PEP à partir de la 2ème année en ce qui concerne l'entretien courant et la 4ème année pour la maintenance. Partant de la programmation du PIP, on peut dresser le tableau faisant ressortir la valeur de l'investissement (simple et cumulée) et le coût d'entretien par année et par acteur.

Le PMR nécessite une analyse de la chaîne fiscale et un ajustement fiscal, afin de permettre aux communes de pallier à l'insuffisance notoire des services sociaux et surtout à l'écart entre ressources disponibles et besoins d'entretien. L'analyse de la chaîne fiscale identifie les principales causes de l'insuffisance des recettes fiscales, entre autres:

- la faible maîtrise du tissu fiscal se traduisant par la non fiscalisation de contribuables ayant cependant une valeur contributive
- les dysfonctionnements des services de recouvrement conduisant à des retards dans la transmission des avis de mise en recouvrement
- l'insuffisance des moyens matériels et financiers au niveau des régies de recettes
- des défaillances dans les relations entre les services du fisc et les collectivités décentralisées
- l'incivisme fiscal des contribuables.

Il est indispensable de procéder à une analyse des causes de la faible mobilisation des recettes de la commune avant de proposer des solutions d'ajustement. Ainsi, au niveau de l'assiette, il faut apprécier la base

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 28

légale telle que prévue par la loi et plus précisément par des opérations de recensement et d'évaluation, au niveau de l'émission, il y a lieu d'analyser les performances réalisées dans la liquidation de l'impôt, au niveau du recouvrement, il est à rechercher le taux de recouvrement de l'impôt et à déterminer à partir des émissions l'écart de recouvrement exprimé en taux de recouvrement.

L'objectif poursuivi par l'ajustement fiscal est l'accroissement significatif des recettes budgétaires de la commune de façon à lui permettre de faire face aux dépenses d'entretien du patrimoine existant et à celles que suscite son propre développement e.g. l'extension de la couverture en services sociaux de base. Les mesures pour y parvenir vont de l'organisation d'un recensement fiscal sur l'ensemble du territoire communal de manière à obtenir un registre fiscal fiable à l'allègement des procédures de recouvrement, en passant par le renforcement et l'équipement des régies de recettes municipales et la transparence dans la gestion municipale, notamment par une option marquée pour la communication et par une participation accrue des populations à la gestion locale.

L'exercice d'identification d'un portefeuille de projets prioritaires (PPR) met à contribution à la fois les équipes qui ont identifié les projets, le groupe d'appui et le Comité Ecoloc. Chaque acteur aura à charge la formulation du dossier de projet avec les spécifications suivantes:

- l'intitulé du projet
- le ou les promoteurs du projet
- la justification du projet par rapport au CRDE (pour les projets structurants) et au PPDEL (pour les projets de relance économique)
- les résultats attendus du projet en termes quantitatifs et qualitatifs
- les groupes cibles touchés par le projet
- la localisation des activités du projet et son impact sur le fonctionnement du territoire
- le coût estimatif du projet
- les sources de financement envisagées en distinguant les engagements des porteurs du projet, et ce qui est attendu d'autres partenaires
- les prérequis à la réalisation du projet en termes de facilités en infrastructures, de services publics, d'arrangements institutionnels et financiers, de négociations avec les pouvoirs publics et autres intervenants pertinents.

Une proposition de programme de reforme du management municipal (PRM) passe par un diagnostic de l'existant, des propositions d'amélioration de ce qui existe et de création de ce qui est nécessaire mais absent, et enfin, une évaluation du coût des réaménagements.

Le diagnostic ou audit porte, entre autres, sur i) l'organigramme de la mairie , ii) le niveau d'équipement des services municipaux, iii) le personnel existant, adéquation entre besoins et ressources humaines en place d'une part, entre les profils et les postes occupés d'autre part, iv) le mode de gestion des infrastructures marchandes, v) les procédures de dépense (existence de manuel de procédures), vi) le niveau de communication avec la population, vii) la diligence dans la fourniture de services municipaux (état civil en particulier) et viii) le degré de satisfaction des usagers de la mairie.

C'est au vu des résultats de cet audit que des propositions de réaménagement ou d'amélioration sont susceptibles d'être faites. Il est évident que chaque commune a ses spécificités et que les modes de gestion, les organigrammes et les modes de fonctionnement des communes ne sont pas interchangeables à l'infini. Nonobstant ces spécificités, des propositions susceptibles d'apporter des améliorations à la gestion communale peuvent être énoncées en vue de mettre en adéquation ladite gestion avec les besoins nou-

veaux créés par la nécessité de suivre et d'accompagner la mise en œuvre du PPDEL.

Les coûts des réaménagements nécessaires à une amélioration de l'efficacité du management municipal doivent être évalués selon les différents items :

- acquisition d'équipements
- recrutement de personnel qualifié
- financement du plan de formation
- frais d'audits et d'évaluation
- etc.

Ces différents coûts seront agrégés pour obtenir l'incidence financière globale de la reforme du management municipal. Une stratégie de mobilisation du financement nécessaire à l'interne et à l'externe doit être élaborée, ainsi qu'un plan de financement.

## 4. Qui participe au dialogue

Les acteurs impliqués en tant que ressources humaines dans la phase dialogue du processus Ecoloc comprennent le groupe d'appui (chargé en particulier de l'élaboration de la vision et du projet de Charte) et les groupes de dialogue pour les interviews. Ils sont rejoints par le Comité Ecoloc et les signataires de la Charte pour la tenue du Forum de relance de l'économie locale.

Si le groupe d'appui est l'instance technique d'accompagnement de tout le processus Ecoloc, les groupes de dialogue sont particulièrement responsables de:

- la mobilisation sociale et la diffusion des informations
- l'identification des porteurs d'initiatives et de projets
- la définition des investissements, des évolutions institutionnelles, des activités de plaidoyer qui doivent être mis en œuvre pour réaliser la vision.

Les participants au dialogue, leurs activités respectives avec durée et budget prévisionnel sont estimés comme suit (Tableau 2.4.1).

*Tableau 2.4.1. Récapitulatif des éléments clés du dialogue*

| 1. Activités | 2. Acteurs | 3. Durée | 4. Budget (millions fcfa) |
|---|---|---|---|
| Constitution des groupes de dialogue et groupe d'appui | Comité Ecoloc + chef de projet | 1 semaine | 1 |
| Production d'un rapport de synthèse du profil de l'économie locale | Chef de projet +groupe d'appui | 2 semaines | 2 |
| Interview des acteurs | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 2 semaines | 5 |
| Saisie et constitution de base de données d'interview | Chef de projet+ agents de saisie | 3 semaines | 7 |
| Production du CRDE | Experts+groupe d'appui+groupes de dialogue | 2 mois | 10 |
| Production du Livre blanc | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 1 mois | 3 |
| Production du PPDEL | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 4 mois | 6 |
| Production de la charte | Groupe d'appui | 1 semaine | 1 |
| Tenue du forum de relance de l'économie locale | Comité Ecoloc+ groupe d'appui+signataires de la charte | 1 semaine | 5 |
| Socialisation | OSC | 40 semaines | 15 |
| **Total** | | **40 semaines** | **55** |

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 30

*Dialogue sur la socialisation*

*Concertation des forces vives*

### Phase 3. Mise en œuvre du PPDEL

La phase de mise en œuvre du PPDEL intervient tout le long du processus Ecoloc sans attendre la fin des études. Elle peut également s'approprier les projets et programmes de développement local initiés et/ou mis en œuvre au démarrage du processus Ecoloc. Il s'agit donc pour les acteurs locaux et leurs partenaires, nationaux et étrangers, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer l'exécution des projets prioritaires contenus dans le PPDEL.

#### 1. Pourquoi mettre en œuvre le PPDEL

Issu d'un long processus de dialogue et de concertation entre les acteurs du développement de la zone d'études, le PPDEL est enfin utilisé comme plan unique de relance de l'économie locale, censé impulser le développement. Il a trait à tous les projets prioritaires d'investissements et d'entretien dans les domaines des infrastructures et équipements de base, des voies d'accès, de l'aménagement du territoire y compris de l'urbanisme, des équipements marchands et des projets privés de transformation des produits locaux et de fourniture de services marchands aux populations pour un plus grand bien-être social.

#### 2. Comment mettre en œuvre le PPDEL

Une fois, la phase 2 terminée, il revient aux acteurs privés, aux collectivités territoriales et à l'Etat de mettre en œuvre divers projets du PPDEL. Pour le cas de Koutiala, la mise en œuvre des projets s'est faite concomitamment avec l'élaboration de la vision. C'est ainsi que des initiatives de quartiers ont été exécutées par la mairie avec l'appui technique et financier de la coopération suisse (creusement de caniveaux et de lavoirs dans des quartiers, assainissement de la ville).

Le suivi de la mise en œuvre du PPDEL sera assuré par un organe créé à cet effet ou tout autre organe qui le remplacerait à la fin de la phase de dialogue tel qu'aujourd'hui à Koutiala l'Intercollectivité "Miniankala Kafo" créée sous forme d'organisation syndicale par décision du Gouverneur de la région de Sikasso légalisant l'Arrêté conjoint municipal des collectivités du cercle de Koutiala (les 36 communes plus le Conseil de cercle). L'organisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PPDEL pourra privilégier comme méthodes de travail, l'organisation de réunions périodiques, les publications et l'animation d'espace de mise à jour du PPDEL.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 31

**Syndicat d'intercollectivité "Miniankala Kafo"**

*Siège de Miniankala Kafo*

*Logo de Miniankala Kafo*

Pour accompagner les collectivités dans leur nouveau rôle de maître d'ouvrage du développement local, l'Etat malien a mis en place un dispositif comprenant l'ANICT pour le financement des projets et le CCC pour l'appui-conseil aux collectivités. Depuis 2007, le dispositif CCC a pris fin et est aujourd'hui remplacé par les syndicats d'intercollectivité. Les activités que se proposent ces syndicats de réaliser dans le cadre de cet accompagnement portent sur la gouvernance locale (appui aux collectivités dans la mise en œuvre des PDESC), l'économie locale (mobilisation des ressources, mise en place de structures de gestion des équipements marchands, amélioration de la fiscalité locale), l'éducation (appui aux organes de gestion scolaires), le marketing territorial (recherche de partenaires).

Le syndicat d'intercollectivité Miniankala Kafo créé par décision N°079/GR-SIK-CAB-3 du 6 mars 2008 du Gouverneur de la région de Sikasso, est l'espace de concertations pour la mise en œuvre de plusieurs activités prévues dans les documents de référence du processus ECOLOC dans le cercle de Koutiala. Il est l'instance qui représente toutes les collectivités du cercle et de ce fait peut servir de trait d'union dans la mise en œuvre des activités qui concernent plus d'une commune.

En plus de l'appui financier de la DDC, le syndicat bénéficie des cotisations de toutes les collectivités membres (3% des TDRL recouvrées). Ces fonds sont utilisés sur 4 axes qui sont:

- l'appui au fonctionnement de la structure
- l'appui à la gouvernance
- la promotion des investissements structurants issus du PPDEL
- la promotion du secteur privé.

A ce jour, Miniankala Kafo, cadre fédérateur des collectivités, a procédé à:

- la signature d'une convention tripartite entre Miniankala Kafo, les services techniques déconcentrés de l'Etat et les collectivités de Koutiala sur l'amélioration de la fiscalité décentralisée des CTD de Koutiala en janvier 2010
- l'élaboration d'un plan d'opération de Miniankala Kafo
- l'adoption d'un plan d'action 2009-2013 sur 37 projets dont 27 issus du PPDEL d'un coût prévisionnel de 942 millions de fcfa dans divers domaines (désenclavement, aménagements hydroagricoles, équipements marchands, aménagements pastoraux et environnementaux, hygiène et assainissement).

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 32

### 3. Quel bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du PPDEL

Les données relatives à cette phase sont relatives aux projets en cours tels qu'ils concourent à l'exécution effective du PPDEL. Elles peuvent être obtenues par observations directes ainsi qu'auprès des opérateurs économiques, des mairies, des ONG, du Conseil de cercle et de diverses organisations faîtières ou syndicales. Ce travail est organisé par Miniankala Kafo dans le cas de Koutiala ou tout autre organe qui en tiendrait lieu.

Le traitement des données issues de la mise en œuvre du PPDEL vise à faire le point des projets réalisés dans le cadre de la phase de mise en œuvre du PPDEL. Il vise à connaître le nombre de projets mis en œuvre et leurs impacts sur l'économie de la zone d'études.

Pour les collectivités, la majeure partie des investissements à réaliser le sont dans le cadre du partenariat entre elles, l'ANICT et des PTF. Pour les opérateurs économiques, le traitement des données devra reporter, pour chaque projet:

- le domaine d'intervention
- l'année de réalisation du projet
- le coût total du projet
- les sources de financement
- les étapes de réalisation du projet.

Les principaux domaines d'intervention possibles peuvent être sériés en:

- aménagement du territoire
- équipements collectifs
- voirie et assainissement
- voies d'accès urbaines
- plaines et retenues d'eau
- infrastructures routières
- transport.
- etc.

A Koutiala, le bilan de la mise en œuvre du PPDEL fait ressortir la réalisation de projets aussi bien collectifs que privés. Dans le cadre des projets collectifs, sur financement des droits de tirage de l'ANICT, le Conseil de cercle, comme maître d'ouvrage, a réalisé 6 projets en 2009. Il s'agit de:

- la réalisation de 10 magasins au marché de Dar Salam 1 dans la commune urbaine de Koutiala
- l'aménagement de la plaine de Sogo dans la commune de Koloningué
- la construction d'un micro barrage à Zanzoni dans la commune rurale de Fakolo
- la construction d'un micro barrage pour la commune de Kapala
- l'aménagement de la plaine de Tao dans le périmètre M'Pessoba - Zanina
- l'aménagement d'un périmètre irrigué à Ziéna, dans la commune rurale de Fagui.

Il est aussi important de noter que des projets ont été réalisés tout au long du processus de la démarche Ecoloc, réalisations faites par anticipation sur la période 2005-2010. Aussi pouvons-nous citer des projets dans différents domaines tels que l'appui aux projets privés, les infrastructures de base, la gouvernance et le leadership local, etc. (Tableau 3.3.1).

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 33

*Tableau 3.3.1. Bilan à mi-parcours de mise en œuvre du PPDEL de Koutiala*

| 1. Activités | 2. Acteurs | 3. Durée | 4. Budget (millions fcfa) |
|---|---|---|---|
| Constitution des groupes de dialogue et groupe d'appui | Comité Ecoloc + chef de projet | 1 semaine | 1 |
| Production d'un rapport de synthèse du profil de l'économie locale | Chef de projet +groupe d'appui | 2 semaines | 2 |
| Interview des acteurs | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 2 semaines | 5 |
| Saisie et constitution de base de données d'interview | Chef de projet+ agents de saisie | 3 semaines | 7 |
| Production du CRDE | Experts+groupe d'appui+groupes de dialogue | 2 mois | 10 |
| Production du Livre blanc | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 1 mois | 3 |
| Production du PPDEL | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 4 mois | 6 |
| Production de la charte | Groupe d'appui | 1 semaine | 1 |
| Tenue du forum de relance de l'économie locale | Comité Ecoloc+ groupe d'appui+signataires de la charte | 1 semaine | 5 |
| Socialisation | OSC | 40 semaines | 15 |
| **Total** | | **40 semaines** | **55** |

## 4. Qui assure le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PPDEL

Les principaux acteurs impliqués dans le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PPDEL comprennent:

- l'organisme de suivi-évaluation (Miniankala Kafo)
- les collectivités décentralisées
- les bureaux d'études
- l'ANICT
- les opérateurs privés
- les services techniques déconcentrés de l'Etat
- l'Etat
- les PTF.

*Réalisation du projet privé Mandi SARL*

Par contre la révision du CRDE doit être confiée à un bureau d'études ayant la maîtrise de la démarche Ecoloc qui sera accompagné dans ses tâches par l'organisme de suivi-évaluation identifié, les collectivités décentralisées et les partenaires techniques et financiers.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 34

# Conclusions

En plus de fournir sur la ville-pôle et son hinterland des informations chiffrées et documentées tant socio-économiques que spatiales comblant l'insuffisance de données statistiques détaillées à ce niveau de désagrégation spatiale, la démarche Ecoloc met en évidence les obstacles et surtout les potentialités d'un réel développement local.

Les obstacles sont aux triples dimensions économique, spatiale et sociopolitique. Pour les lever, un rôle important doit être jouer par la mairie de la ville-pôle qui va impulser la dynamique de l'économie en faisant de cette dernière un espace sûr d'opportunités, ouvert au monde et à l'économie de marché.

Toutes les études Ecoloc sont faites dans le cadre d'un dialogue social permettant l'élaboration de véritables plans stratégiques de développement de la commune et de son hinterland. Le montage proprement dit de la vision est le résultat d'un exercice participatif autour de la prospective, qui aboutit à la production d'un CRDE, d'un Livre blanc, d'un PPDEL et d'une Charte de développement local. Aussi, la vision est le scénario global qui correspond aux aspirations des acteurs et dont les chances d'avènement sont réelles.

L'examen du CRDE et des conclusions des consultations avec les principaux acteurs de la vie locale permet d'identifier des problèmes de développement local liés à un certain nombre de facteurs par exemple la viabilisation et l'assainissement du cadre de vie, l'aménagement des infrastructures et équipements de base, la transformation des produits locaux. Ces différentes actions et priorités seront inscrites dans le Livre blanc de relance de l'économie locale.

Il faut noter que les projets issus du PPDEL portent sur l'aménagement des plaines et retenues d'eau, la réalisation d'infrastructures routières et de travaux d'urbanisation, la transformation industrielle et artisanale des produits locaux, la construction d'infrastructures d'éducation et de santé. La mairie de la ville-pôle ainsi que l'Etat et les partenaires techniques et financiers seront particulièrement sollicités pour le financement des différents projets prioritaires.

Enfin, pour garantir le succès de la mise en œuvre du PPDEL, il s'avère nécessaire d'accroître l'efficacité de l'action communale. Il s'agit surtout de dynamiser le fonctionnement des services communaux, d'améliorer les conditions de travail et de renforcer les capacités professionnelles du personnel. La mise en place d'un comité de suivi-évaluation de l'opérationnalisation des projets de relance de l'économie locale est importante pour faire le bilan des réalisations et mettre à jour les plans-programmes de relance de l'économie locale.

La mise en œuvre des projets issus du PPDEL pour le cas de Koutiala a bénéficié du dynamisme de Miniankala Kafo qui a su fédérer les responsables des collectivités de Koutiala. Ce dynamisme s'est traduit, entre 2009 et 2010, par la mise en œuvre de projets collectifs financés sur les droits de tirage de l'ANICT pour le compte de l'ensemble des collectivités avec comme maître d'ouvrage le Conseil de cercle de Koutiala. Au total, 20 projets ont bénéficié de cet appui de l'ANICT. Ces projets vont de la construction d'équipements marchands (boutiques et hangars), aux aménagements hydroagricoles (retenue d'eau à Tièrè, micro barrage à Baramana) en passant par la construction d'un centre d'accueil à N'Goutjina et la réalisation d'études socioéconomiques (nouvelle gare routière de Koutiala, marchés de Koutiala, marché de N'Togonasso).

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 35

Par ailleurs, des projets du PPDEL de Koutiala seront exécutés dans le cadre de la collaboration de l'Assemblée régionale de Sikasso sur financement de l'AFD (piste Miéna-M'Pessoba) et l'accompagnement constant de la DDC le long de toutes les phases de la démarche Ecoloc.

Finalement, l'ensemble des activités de la démarche Ecoloc s'étend sur une durée d'environ 18 mois sans compter la période d'exécution du PPDEL, son suivi-évaluation et la révision du Cadre de référence de relance de l'économie locale, pour un coût global d'environ 155 millions fcfa et faisant intervenir une multitude d'acteurs (Tableau 2).

Aujourd'hui, le processus Ecoloc de Koutiala est confronté à un certain nombre de défis qui s'articulent autour de l'élaboration d'un contrat de ville entre l'Etat et les collectivités, la mise en place de services d'appui-conseil et le financement du secteur privé, la mobilisation des partenaires et investisseurs extérieurs à Koutiala, la mise en place d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PPDEL et l'actualisation de la base de données Ecoloc.

*Tableau 2. Récapitulatif de la démarche Ecoloc*

| Phase | 1. Activités | 2. Acteurs | 3. Durée | 4. Budget (millions fcfa) |
|---|---|---|---|---|
| **Phase 1. Diagnostic** | | | **40 semaines** | **100** |
| | Constitution de l'équipe responsable (facilitateur+noyau dur) | Commanditaire | 2 semaines | 1 |
| | Constitution du comité Ecoloc | Facilitateur + Chef de projet + Maire ville-pôle | 2 semaines | 1 |
| | Délimitation de l'hinterland (ateliers+modèle gravitaire) | Panélistes et experts | 3 semaines | 5 |
| | Enquêtes | Chef de projet + économiste+INSTAT+Enquêteurs/superviseurs | 13 semaines | 40 |
| | Saisie et constitution de base de données | Chef de projet+ agents de saisie | 4 semaines | 10 |
| | Cartographie | Aménagiste+IGN | 4 semaines | 4 |
| | Etudes thématiques | Comité Ecoloc+ chef de projet+experts | 6 semaines | 18 |
| | Production du profil de l'économie locale | Noyau dur | 6 semaines | 6 |
| | Socialisation | OSC | 40 semaines | 15 |
| **Phase 2. Dialogue** | | | **40 semaines** | **55** |
| | Constitution des groupes de dialogue et groupe d'appui | Comité Ecoloc + chef de projet | 1 semaine | 1 |
| | Production d'un rapport de synthèse du profil de l'économie locale | Chef de projet +groupe d'appui | 2 semaines | 2 |
| | Interview des acteurs | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 2 semaines | 5 |
| | Saisie et constitution de base de données d'interview | Chef de projet+ agents de saisie | 3 semaines | 7 |
| | Production du CRDE | Experts+groupe d'appui+groupes de dialogue | 2 mois | 10 |
| | Production du Livre blanc | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 1 mois | 3 |
| | Production du PPDEL | Groupe d'appui+groupes de dialogue | 4 mois | 6 |
| | Production de la charte | Groupe d'appui | 1 semaine | 1 |
| | Tenue du forum de relance de l'économie locale | Comité Ecoloc+ groupe d'appui+signataires de la charte | 1 semaine | 5 |
| | Socialisation | OSC | 40 semaines | 15 |
| **Phase 3. Mise en œuvre du PPDEL** | | | | **200** |
| | Exécution des projets prioritaires | Porteurs de projets | 5 ans | PM |
| | Suivi-évaluation de la mise en œuvre du PPDEL | Organisme de suivi-évaluation | 5 ans | 150 |
| | Actualisation des études et du CRDE | Organisme de suivi-évaluation + experts | 2 mois | 20 |
| | Socialisation | OSC | 5 ans | 30 |

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 36

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 37

# Glossaire

**Acteurs locaux**

Les acteurs locaux comprennent (i) les élus locaux, (ii) les opérateurs économiques, (iii) les groupements professionnels, (iv) les services déconcentrés de l'Etat, (v) l'autorité locale de tutelle, (vi) les chefferies traditionnelles, (vii) les organisations de la société civile, (viii) les chambres consulaires au niveau local.

**Administration déconcentrée**

C'est l'ensemble des administrations publiques présentes au niveau local, des écoles et formations sanitaires publiques, des antennes locales des projets de développement, des administrations privées à but non lucratif et des ONG.

**Aménagement du territoire**

C'est la disposition anticipée, avec ordre, à travers l'espace d'un territoire, des populations et de leurs activités, des équipements sociaux avec prise en compte des contraintes naturelles, humaines et économiques. L'aménagement vise à accompagner le développement économique du territoire et à réduire les inégalités spatiales au double plan économique et social.

**Analyse prospective**

C'est l'élaboration itérative de scenarios possibles sur la base des tendances lourdes et de la situation présente.

**Branche d'activité**

C'est un ensemble d'unités de production homogènes autour de la même activité principale. Ces unités sont classées en fonction du bien ou service qu'elles rendent.

**Budget primitif**

Encore appelé Budget communal, le budget primitif est un plan d'ensemble prévoyant et autorisant des recettes et les dépenses d'une Commune pour une année civile. Résultat d'un processus budgétaire, il est adopté par le Conseil communal et promulgué par l'autorité de tutelle qui est le Gouverneur dans le cas des communes du district de Bamako ou le Préfet pour toutes les autres communes.

**Charte de développement local**

La charte de développement local campe les principaux points d'accord et les engagements des différentes parties impliquées dans la mise en œuvre du PPDEL (y compris l'organisation du suivi de la mise en œuvre). Elle consacre l'accord de principe de ces parties sur la vision, les programmes d'opérationnalisation de la vision, le portefeuille de projets prioritaires de relance de l'économie locale et les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du PPDEL.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 38

**Chef de projet**

Le chef de projet est la personne responsable, de préférence un économiste, de tout le déroulement de la conduite des études Ecoloc. Il est à la tête d'un noyau dur comprenant un sociologue et un aménagiste.

**Coefficient technique**

Le coefficient technique (CT) se définit comme étant le rapport entre la consommation intermédiaire (CI) d'une branche j en produit i et la production totale (X) de cette branche:
CTij = CIij / Xj.

**Comité Ecoloc**

Le comité ECOLOC est un organe mis en place, par arrêté municipal, pour suivre et disséminer les activités et les résultats de la démarche ECOLOC. Il regroupe en son sein les élus locaux, les représentants de la société civile, des services techniques de l'Etat, des agents techniques des mairies, des opérateurs économiques, des associations de développement, etc.

**Complexe économique**

Le complexe économique fait référence à un système constitué d'entités inter-reliées autour d'une activité structurante. A ces entités, il faut associer les flux directs, indirects (en amont et en aval) ainsi que les effets induits.

**Compte d'agent**

C'est l'ensemble des opérations enregistrées selon le principe de la partie double au titre d'un agent économique e.g. les ménages, les administrations, les entreprises.

**CRDE**

Le Cadre de référence pour le développement économique local (CRDE) identifie les enjeux stratégiques reconnus comme tels par l'ensemble des acteurs et définit les orientations structurelles pour le développement futur.

**Document de cadrage**

Le document de cadrage en tant qu'élément de pré-diagnostic d'une étude Ecoloc est constitué des résultats d'analyse des premières informations disponibles sur la ville-pôle permettant d'identifier les problématiques ou enjeux du développement local. Il fixe les thèmes porteurs de l'étude et les pistes de recherche s'y rattachant.

**Droit de tirage**

C'est le droit au financement accordé aux collectivités décentralisées en fonction de leurs recettes fiscales. Les ressources correspondantes sont exclusivement destinées à l'investissement.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 39

**Echantillon**

Il est défini comme étant un sous-ensemble d'individus représentatif d'une population et sélectionné en vue d'une enquête.

**ECOLOC**

C'est une démarche pour étudier l'économie d'une ville-pôle et de son hinterland en vue de la relance économique de cet ensemble (ville-pôle, hinterland urbain, hinterland rural). Celle-ci consiste à rechercher et à analyser les données économiques et sociales pertinentes afin de bâtir des stratégies de développement durable dans une dynamique de concertations et de négociations entre acteurs locaux.

**Effet multiplicateur**

L'effet multiplicateur, des coefficients techniques, mesure la dynamique interbranches en termes d'impact de toute variation de la demande ou de la production sur un ensemble d'indicateurs dont la valeur ajoutée et la consommation intermédiaire. Ce sont des taux de variations des indicateurs considérés suite à une variation unitaire de la demande ou de la production d'un produit ou d'une branche.

**Enquête 1.2.3**

Appliquée pour la première fois en 1993-94 à Yaoundé, l'enquête 1.2.3 est une méthode privilégiée d'analyse du secteur informel. Elle se présente sous la forme d'une succession de 3 phases emboitées dont la première porte sur les caractéristiques sociodémographiques et l'emploi, la deuxième sur les unités de production informelles et la troisième sur les dépenses des ménages. Les échantillons des deux dernières phases sont tirés de celui de la première.

**Equipement collectif**

Il est composé des équipements socioculturels, des infrastructures de stationnement (aires de stationnement, gares routières), des places de marché, des bâtiments publics. Ils sont censés répondre aux besoins de la vie en société ou jouer un rôle déterminant dans toute politique d'aménagement du territoire.

**Gestion municipale**

La gestion municipale est relative au mode de gestion des équipements sociaux de la commune, aux procédures de dépenses et de recouvrement des ressources, à la gestion du personnel et à la fourniture des services municipaux.

**Groupe d'appui**

Dans une étude Ecoloc, le groupe d'appui est constitué d'un noyau restreint d'économistes, d'aménagistes et de sociologues. Tous ces membres peuvent relever de la même institution de recherche ou du même bureau d'études comme ils peuvent provenir de structures différentes. Dans tous les cas, le groupe est dirigé par le chef de projet en ce qui concerne l'exécution technique de l'étude. Il intervient dans toutes les étapes de production du processus Ecoloc.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 40

**Groupe de dialogue**

Le groupe de dialogue est l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans l'élaboration de la vision et du PPDEL. Il est particulièrement chargé de la conduite des entretiens auprès des autres acteurs en vue d'identifier les enjeux et priorités de relance de l'économie locale.

**Hinterland**

Emprunté de l'allemand, l'hinterland est l'arrière territoire duquel une ville-pôle tire de la substance et à qui elle rend des services. Cette attraction réciproque est d'ordre économique (notamment à travers des foires hebdomadaires), administratif (la délivrance des documents administratifs) et sociologique (aire de vie de groupes ethniques particuliers). Elle est théoriquement proportionnelle à la population de la ville-pôle et inversement proportionnelle à la distance.

**Livre blanc**

Le Livre blanc est un document où sont consignées les principales conclusions du CRDE complétées par les résultats des consultations menées dans la ville-pôle et dans son hinterland. Il traduit l'adhésion des acteurs locaux au CRDE et indique les principaux domaines d'investissement pour les futurs projets de relance de l'économie locale ainsi que les porteurs desdits projets (l'Etat, la commune et ses partenaires, le secteur privé ou les populations à la base).

**Matrice d'analyse structurelle**

C'est un tableau de restructuration d'une réflexion collective (acteurs locaux et experts) décrivant l'économie locale et mettant en relation tous les éléments constitutifs de cette économie. Elle fait apparaître les variables influentes et indépendantes essentielles à l'évolution de l'économie.

**MCS**

La matrice de comptabilité sociale représente les flux de toutes les transactions économiques d'une économie donnée. Elle se présente sous la forme d'une matrice carrée de tous les comptes (institutionnels, entrée-sortie, des facteurs de production, d'accumulation) avec pour chacun d'entre eux l'égalité entre ressources et emplois.

**Ménage**

Le ménage peut être défini comme étant une unité de consommation pouvant produire des biens et services marchands et dont les membres vivent sous le même toit et reconnaissent l'autorité d'un même chef appelé chef de ménage.

**PPDEL**

Le programme prioritaire de développement économique et local opérationnalise, à moyen terme (généralement 5 ans), la vision traduite par le CRDE. Il est un ensemble de plans interdépendants relatifs à l'aménagement du territoire, à l'investissement, à l'entretien du patrimoine communal, à la fiscalité, au management municipal et aux projets de développement de l'économie locale.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 41

**Profil de l'économie locale**

Le profil de l'économie locale est un document synthétique contenant les résumés des études thématiques, les maquettes et tableaux statistiques issus du traitement des données d'enquêtes et d'inventaires des points d'activités et des chantiers en cours.

**Socialisation**

La socialisation est le processus de mobilisation des populations locales autour des enjeux de développement local de la ville-pôle et de l'hinterland. Elle consiste en l'animation d'émissions radio, de conférence débats et d'organisation de jeux concours ainsi que de toute autre activité dans les quartiers en partenariat avec d'autres organisations de la société civile ou groupements professionnels.

**Urbanisation**

L'urbanisation est un processus historique de transformation des agglomérations en ville entrainant une augmentation des populations vivant en ville par rapport à l'ensemble des habitants de la zone d'études.

**Ville-pôle**

La ville-pôle, dans les études Ecoloc, est la ville principale de la zone d'études qui entretient des relations économique, administrative, culturelle avec l'hinterland. L'intensité de ces relations est mesurée par un indicateur du "signal" émis par celle-ci en direction de l'hinterland, encore appelé "tension de marché".

**Vision**

La vision est ce scénario global de développement local correspondant aux aspirations des acteurs et ne comportant pas d'hypothèses d'avènement irréalistes.

**Zone d'études**

La zone d'études de la démarche Ecoloc est l'ensemble des territoires de la ville-pôle et de son hinterland.

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 42

# Références bibliographiques

**AMEDD** (2004) : Projet de socialisation du processus ECOLOC, septembre

**Boubacar Bougoudogo, Rosaline Dacko, Rouzo Dakouo** (2005): Les autres sources de revenu des agriculteurs de Koutiala et de son hinterland, juillet

**Buco** (2004): TDR des études thématiques ECOLOC, septembre

**Massa Coulibaly** (2004) : Compte rendu du stage d'habilitation de Ouagadougou, 29 mars - 09 avril 2004, avril

**Kader Dicko** (2004) : Document de cadrage - Economie locale de la ville de Koutiala et de son hinterland, janvier

**GREAT** (2009) Koutiala - Programme prioritaire de développement économique local, février

**GREAT** (2009) Koutiala - Projet de Charte de développement local, mars

**GREAT** (2008) : Koutiala - Guide méthodologique Ecoloc2, septembre

**GREAT** (2008) Koutiala - Livre blanc de relance de l'économie locale, octobre

**GREAT** (2007) Koutiala - Cadre de référence pour le développement économique (CRDE), décembre

**GREAT** (2007) : Rapport d'étude Ecoloc de Koutiala et de son hinterland - Rapport de synthèse, novembre

**GREAT** (2007) : Programmation des activités Ecoloc2, janvier

**GREAT** (2007) : Koutiala - Fiche d'interview Ecoloc 2, mars

**GREAT** (2007) : Koutiala - Guide d'interview Ecoloc 2, mars

**GREAT** (2006) : Offre technique des études ECOLOC de Koutiala, juillet

**GREAT** (2005) : Méthodologie d'élaboration des comptes locaux, septembre

**GREAT** (2005) : Analyse des données d'enquêtes Ecoloc, mars

**GREAT** (2004) : Eléments de délimitation de l'hinterland de Koutiala, septembre

**GREAT** (2004) : Note méthodologique sur l'échantillonnage, décembre

**GREAT** () : Rapports d'ateliers Ecoloc

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 43

**Fadimata Haïdara, Amadou Kéïta** (2005): Accès aux infrastructures et équipements de base, juillet

**Cheick Kamaté** (2005) : Etude de l'économie locale de Koutiala et de son hinterland - Peuplement et occupation de l'espace, juillet

**PDM** (2001) : Gérer l'économie localement en Afrique - Evaluation et prospective de l'économie locale, Manuel Ecoloc, tome 1 synthèse, Paris, février

**Stéphanie Roschi, Amadou Fall Dianka, Fousséyni Traoré** (2005): Fiscalité locale et problématique de mobilisation des ressources pour le développement local, août

**Stéphanie Roschi, Massa Coulibaly** (2006) : La valeur ajoutée des études ECOLOC de Koutiala - Demarche, organisation et résultats obtenus, Semaine Sigidakura, 13 - 17 mars

**Mahamoud Aly Sacko, sidiki Diabaté, Magassa Alima Ouattara** (2005) : Le poids de l'économie solidaire, juin

**Tiécoura Sounkara** (2011) : Quelques réalisations du PPDEL, mars

Brochure ecoloc v5 16/03/12 14:06 Page 44

con&imp. Graphique Industrie SA • Tél. : (223) 20 29 30 00